

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 31 octobre

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Duquette, David, Ward, Laviolette, Labrecque et Mercier.

1.—Soumises et lues les demandes suivantes:

(A) De M. Jos. Brossard à l'effet de construire une écurie pour 20 chevaux à l'angle des rues Reading et Charlevoix, quartier Saint-Gabriel.

Aucune objection n'étant soulevée et sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices,

Sur proposition de M. l'échevin David, il est

Résolu: D'accorder la permission demandée et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

(B) De la Compagnie Gunn, Langlois, Limitée, à l'effet de construire une écurie pour 25 chevaux aux Nos 245 et 247 de la rue Lagauchetière, quartier Saint-Louis.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices et aucune objection n'étant soulevée, cette demande est

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

(C) De la "Montreal Amusement Co." à l'effet d'établir un patinoir à l'angle des rues Fort et Ste-Catherine.

Renvoyée aux avocats de la Ville.

(D) De M. L.-O. Grothé à l'effet de construire un édifice de 58 à 68 pieds de hauteur aux angles des rues St-Laurent, Ontario et St-Charles-Borromée, quartier Saint-Laurent.

Aucune objection n'étant soulevée et sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices,

Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: D'accorder cette demande et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

E.—De M. Frank Arblaster, secrétaire-trésorier de la "McGill Union", à l'effet d'ériger deux chaudières et machines à vapeur, pour fins de chauffage, au No 328 rue Sherbrooke-Ouest.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, il est

Résolu: D'accorder cette demande et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

2.—Est de nouveau soumise la demande de M. Aldéric Collette, différée de la dernière assemblée, à l'effet d'ouvrir une cour à bois à l'angle des rues Gilford et Chambord,

Aucune objection n'étant soulevée et sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices,

Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: D'accéder à cette demande et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

3.—Soumises et lues les lettres suivantes:

(A) De M. A.-F. Dunlop, architecte, recommandant de réduire de 15% à 5% le montant du pourcentage à retenir sur les travaux à exécuter à la nouvelle caserne No 5, les dépôts devant être retenus suivant les règles du Conseil.

Résolu: D'acquiescer à cette recommandation et de réviser les contrats en conséquence.

(B) De la "Consumers Cordage Co." demandant que soit placé un avertisseur, à ses risques, dans sa scierie au No 283, rue Saint-Patrice.

Résolu: D'accéder à cette requête, à condition, cependant, que ledit avertisseur soit placé aux risques et dépens de la compagnie; et que le surintendant soit prié d'agir en conséquence.

(C) De M. Louis Plante au sujet de lampes sur la rue Sainte-Marie, quartier Saint-Henri.

Question différée.

(D) De M. Howard-R. Richey, au sujet de l'éclairage des places publiques au gaz et à la gazoline.

Déposée aux archives.

4.—Soumis et lu un protêt, préparé par Mtre Dunton, notaire, pour être signifié à la "Locomotive Machine Co., Limited."

Résolu: Que, dans les circonstances, Mtre Dunton, notaire, soit prié de servir ledit protêt suivant les ordres de M. A.-F. Dunlop, architecte.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting held the 31st of October.

Present: Ald. Yates, chairman, Duquette, David, Ward, Laviolette, Labrecque and Mercier.

1.—Submitted and read the following applications:

(A) From Mr. Jos. Brossard for permission to erect a stable of 20 stalls, corner of Reading and Charlevoix streets, St. Gabriel ward.

There being no opposition, and the Building Inspector reporting favorably thereon.

On motion of Ald. David, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

(B) From Messrs. Gunn, Langlois & Co., Limited, for permission to erect a stable of 25 stalls, at Nos. 245 and 247 Lagauchetière street, St. Louis ward.

The Building Inspector reporting favorably thereon and there being no opposition, it was

Referred to the Hygiene and Statistics Committee.

(C) From the Montreal Amusement Co. for permission to erect a skating rink, corner of Fort and Ste. Catherine streets.

Referred to the City Attorneys.

(D) From Mr. L. O. Grothé for permission to erect a building of 58 to 68 feet high, corner of St. Lawrence, Ontario and St. Charles Borromée streets, St. Lawrence ward.

There being no opposition and the Building Inspector reporting favorably thereon.

On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

(E) From Mr. Frank Arblaster, secretary treasurer McGill Union, for permission to install two (2) engines and boilers, for heating purposes, at No. 328 Sherbrooke street west.

The Building Inspector reporting favorably, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

2.—The application from Mr. Aldéric Collette, deferred from the last meeting, for permission to open a wood yard, corner of Gilford and Chambord streets, was again taken up.

There being no opposition and the Building Inspector reporting favorably thereon.

On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

3.—Submitted and read the following letters:

(A) From Mr. A. F. Dunlop, architect, recommending that the percentage of 15%, on contracts to be effected for the new No. 5 Fire Brigade, be reduced to 5%. The deposits to be retained according to rules and regulations of Council.

Resolved: That the recommendation be acceded to, and contracts to be drawn accordingly.

(B) From the Consumers Cordage Co., asking that a fire alarm box be placed in their Mill, at No. 283 St. Patrick street.

Resolved: That the request be granted, conditionally, however, the said box to be placed at their own risk and expense, and the superintendent be instructed to act accordingly.

(C) From Mr. Louis Plante *re* Light in St. Mary street, St. Henry ward.

Consideration deferred.

(D) From Mr. Howard R. Richey *re* gas and gasoline lighting for public places.

Filed of record.

4.—Submitted and read a protest, prepared by Mr. Dunton, notary, to be served against the Locomotive Machine Co., Limited.

Resolved: That under the circumstances, Mr. Dunton, notary, be instructed to serve the said protest, as ordered by Mr. A. F. Dunlop, architect.